

TERMES DE REFERENCE DE L'EVALUATION FINALE

PROJET: Territoires forestiers et filières innovantes pour la forêt et l'économie locale - FORECO

1. Contexte

Le Projet Territoires forestiers et filières innovantes pour la forêt et l'économie locale - FORECO « financé par l'UNION EUROPEENNE et le gouvernement de la République du Mali dans le cadre de l'Alliance Globale pour le Changement Climatique (AGCC) est en cours d'exécution dans 140 villages de 15 communes des cercles de Ségou, Barouéli et Tominian (Région de Ségou). Il est mis en œuvre par l'ONG NITIDAE/AMASSA, ses partenaires locaux, et les populations bénéficiaires.

Il s'inscrit dans une dynamique de contribution aux efforts déployés par le Gouvernement du Mali dans le cadre de l'adaptation et d'atténuation des effets néfastes du changement climatique et la contribution à l'atteinte des résultats de l'AGCC.

1.1. Présentation sommaire de l'AGCC -Mali

En 2010, dans le cadre de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC)¹, initiative de l'Union européenne visant à renforcer le dialogue et la coopération dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques avec les pays en développement les plus vulnérables, le gouvernement du Mali a signé une convention de financement avec l'Union européenne pour la mise en œuvre de l'AGCC-Mali.

a) Les objectifs

L'objectif global de l'AGCC-Mali est d'appuyer le pays pour le développement d'un environnement durable en accord avec l'Objectif mondial du Développement numéro 7 (OMD7) qui vise entre autre à Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

L'objectif spécifique de l'AGCC-Mali vise à contribuer à l'amélioration et à la mise en œuvre des éléments de politiques et stratégies relatives au changement climatique au Mali.

b) Résultats attendus

Afin de remplir les objectifs précités, 4 résultats attendus ont été définis:

- i. **Résultat attendu 1**: le contexte technique et institutionnel permet l'appropriation de la thématique «changement climatique» par les tutelles techniques et politiques.

¹ Site internet de l'AMCC: www.gcca.eu/fr

- Sous-résultat 1a : le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable (MEADD) assure la gestion de la qualité et la durabilité des interventions de l'AGCC au Mali.
 - Sous-résultat 1b : les instances impliquées dans la gestion de la thématique « changement climatique » disposent de supports de décision adéquats.
- ii. **Résultat attendu 2** : le patrimoine ligneux des régions du Mali est connu au titre de la séquestration du carbone.
 - iii. **Résultat attendu 3** : la cellule SIFOR (Système d'information forestier) est en mesure de produire des informations fiables sur l'évolution et sur les actions concernant le patrimoine ligneux.
 - iv. **Résultat attendu 4** : Le couvert végétal s'est amélioré avec l'aide des bénéficiaires.

Les axes prioritaires retenus sont :

- Plantations d'arbres fruitiers , PFNL, bois...
- la réalisation d'actions de végétalisation ligneuse au bénéfice et avec la participation active des communautés locales,
- la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation performant.

La mise en œuvre du Projet, s'inscrit dans le cadre de **ce résultat 4** de l'Alliance Globale sur le changement climatique.

L'objectif global est du projet FORECO est :

L'objectif global de cette proposition est d'améliorer le couvert forestier de la Région de Ségou, sa protection et l'économie liée à la forêt.

Le projet visera deux objectifs spécifiques :

OS1 : Assurer la reforestation d'espèces d'arbres qui ont, avant tout, une logique économique (noix de cajou, gomme arabique, beurre de karité, fruits, bois d'œuvre, bois-énergie...)

OS2 : Augmenter l'attrait pour la forêt grâce à une meilleure mise en marché des produits et services de la forêt (amélioration des pratiques, information de marché, mise en relation...).

L'ONG NITIDAE a adopté l'approche communautaire et participative comme stratégie de mise en œuvre.

Les Groupes cibles directs visés par ce projet sont : les producteurs, agriculteurs, les exploitants forestiers, utilisateurs des ressources naturelles, les faitières d'organisations paysannes qui couvrent la région de Ségou, constituant 30 OP représentant environ 5000 producteurs/exploitants forestiers et sélection définitive de 15 communes bénéficiaires, les groupes marginalisés (femmes), les élus locaux, les comités. L'exécution du projet se fait suivant les plans d'action annuels, semestriels, mensuels, des plans opérationnels et des programmations sont élaborés à l'avance.

2. RESUME SYNTHETIQUE DU PROGRAMME FORECO

NITIDAE-MALI Titre du Projet : Territoires forestiers et filières innovantes pour la forêt et l'économie locale - FORECO

	Chaîne de résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification
Objectif général	OG : Améliorer le couvert forestier de la Région de Ségou, sa protection et l'économie liée à la forêt	Surface boisée, taux de déforestation	Analyse d'images satellites Enquête terrain
Objectifs spécifiques	OS1 : Assurer la reforestation d'espèces d'arbres qui ont, avant tout, une logique économique (noix de cajou, gomme arabique, beurre de karité, fruits, bois d'œuvre, bois-énergie...)	Surface boisée dans le cadre du projet	Rapports des actions soutenues Enquête terrain
	OS2 : Augmenter l'attrait pour la forêt grâce à une meilleure mise en marché des produits et services de la forêt (amélioration des pratiques, information de marché, mise en relation...)	10 actions de terrain sont soutenues Les solutions sont efficaces et reproductibles	Rapports des actions soutenues
Résultats attendus	R1 : Des actions sont définies avec les communes ciblées pour la diminution durable des pressions sur la forêt	Diagnostic participatif (y compris cartographie) des pressions de déforestation conduits dans les 14 communes Atelier communal de validation du plan, en lien l'administration forestière 14 plans d'actions communaux rédigés et engagements formels inscrits dans les PDSEC Volet changement climatique et boisement intégré dans les PDSEC de deux communes	Rapports des diagnostics participatifs Plan d'action PDESC avec engagements
	R2 : Les capacités et les compétences de gestion territoriale des communes sont renforcées et les pratiques de gestion forestière durable sont adoptées	1 modules graduels sur la planification territoriale disponible 3 modules graduels sur la gestion forestière disponibles Elaboration d'un schéma directeur d'aménagement forestier communal d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans une commune	14 rapports d'accompagnement des 14 communes cibles Schéma directeur
	R3 : Les producteurs et exploitants forestiers sont formés	3 modules graduels sur les techniques forestières disponibles 3 500 personnes formées	Rapport d'accompagnement des producteurs et exploitants forestiers Enquête terrain sur les zones boisées
	R4 : 640 ha sont reforestés en espèces adaptées et rémunératrices (dont 500 ha en pure)	500 ha de plantation en plein avec une priorité donnée aux espèces fruitières (manguier, anacardier, karité) et bois d'œuvre 70 ha de parc agro-forestiers sont mis en place en Régénération Naturelle Assistée 70 ha mis en défens 14 pépinières renforcées	Enquête terrain sur les zones boisées Entretien Rapport de suivi des plantations

	<p>R5 : Les produits forestiers ligneux et non ligneux sont connus, l'accès au marché amélioré, ce qui génère des revenus diversifiés</p>	<p>7 études de la production et des pratiques de 7 filières PFNL disponibles 4 études de marchés sur les PFNL les plus pertinents (miel, moringa, acacia albida, gommés kitir et talha, karité, anacarde, balanites, ziziphus...) disponibles 4 stratégies établies pour un meilleur accès au marché (études, diagnostics, pédagogie, formations, outils...) 3 modules graduels sur les techniques de cueillette et de commercialisation des PFNL disponibles La valeur ajoutée sur le territoire augmente (valorisation par la transformation locale adaptée au marché)</p>	<p>Enquête sur la commercialisation Etudes</p>
<p>Activités à développer</p>	<p>A1 : Diagnostics participatifs et élaboration d'un plan d'action forestier pour chacune des 20 communes A1.1 Identification des parties prenantes et formalisation des engagements dans les PDSEC A1.2 Diagnostics participatifs des causes de la déforestation et des opportunités de boisement / préservation forestière / Analyse de la situation foncière des espaces et de leur sécurisation. A1.3 Rédaction des plans d'action forestiers A1.4 Validation des plans A1.5 Rédaction des PDSEC et du schéma directeur et validation par l'administration forestière</p>	<p>RH: Coordination et animateurs des initiatives des acteurs locaux Voyages: missions internationales, déplacements locaux réguliers</p>	
	<p>A2 : Analyse cartographique pour l'identification des zones de reboisement /protection prioritaires et le suivi de la couverture forestière A2.1 Cartographie initiale forêt – non forêt A2.2 Evaluation rapide des services écosystémiques et des opportunités de restauration A2.3 Cartographie de suivi des zones d'intervention</p>	<p>RH: expertise cartographie et forêt Voyages: missions internationales + déplacements locaux Formation: Modules gestion durable, préservation des forêts</p>	
	<p>A3 : Accompagnement des communes et des exploitants forestiers à la reforestation et préservation des forêts menacées sur 640 ha (dont 500 ha en pure) A3.1 Sélection des activités financées A3.2 Contractualisation avec les porteurs de projet pour les plants auprès des pépiniéristes existants A3.3 Mise en œuvre terrain de l'activité de boisement / protection forestière / entretien / aménagement A3.4 Appui matériel aux pépinières</p>	<p>RH: Responsables et animateurs locaux Voyages: missions internationales, déplacement locaux Achats de plants</p>	
	<p>A4 : Formation des 14 communes et de 3500 producteurs de PFNL et/ou exploitants forestiers à la gestion forestière, la planification territoriale, les techniques de plantation, la cueillette et la commercialisation des PFNL A4.1 Etudes et identification des filières PFNL porteuses A4.2 Etudes de la production, des pratiques traditionnelles et de la transformation A4.3 Conception des modules de formation A4.4 Formation des acteurs sur les marchés, les pratiques et la transformation A4.5 Formation des communes à la gestion forestière et à la planification territoriale</p>	<p>RH: coordination et animateur réseau locaux Voyages: missions internationales Matériel: coûts de réunions (salles, déplacements...), campagne de sensibilisation</p>	
	<p>A5 : Monitoring forestier et carbone, suivi-évaluation et capitalisation / Animation du cadre de concertation des CCOSAD et CLOCSAD.</p>	<p>RH: coordination et animateur réseau locaux et nationaux, appui international Voyages: missions internationales Matériel: matériel d'inventaire forestier</p>	

	A6 : Elaboration d'une Notice d'Impact Environnemental et Social	RH: coordination et expert reboisement Voyages: missions internationales Matériel: matériel d'inventaire forestier	
--	---	---	--

3. Les objectifs de l'évaluation finale

L'objectif global de l'évaluation finale du projet est d'apprécier et de décrire, l'efficacité, l'efficacités, l'impact, la pertinence et la durabilité des différentes activités mise en œuvre, ainsi que la formulation de recommandations pour la mise en œuvre d'actions futures. Il s'agira aussi d'apprécier le niveau d'appropriation des investissements par les acteurs/bénéficiaires.

Les objectifs spécifiques assignés à la mission d'évaluation se présentent comme suit

- ✓ évaluer l'efficacité, l'efficacités, l'impact, la pertinence et la durabilité des activités mises en œuvre et leur adéquation aux objectifs du projet ;
- ✓ répertorier, analyser et évaluer les résultats atteints et leurs impacts sur le milieu et la situation socio-économique des populations bénéficiaires,
- ✓ déterminer la pertinence des actions, en relation avec les besoins du Mali, et des bénéficiaires en matière de gestion des ressources naturelles
- ✓ identifier les leçons apprises du projet, ainsi que les domaines et les activités spécifiques qui pourraient faire l'objet d'une capitalisation par les bénéficiaires, les acteurs et les partenaires ;
- ✓ apprécier le niveau d'appropriation des différents investissements par les acteurs/bénéficiaires garant d'une durabilité ;
- ✓ Formuler des recommandations pour la mise en œuvre d'actions futures

L'évaluation doit également prendre du recul et évaluer l'objectif global du projet : Est-ce que la plantation d'espèces à vocation économique remplit le double objectif de l'amélioration de l'environnement et des conditions de vie des habitants ? Est-ce une stratégie intéressante par rapport à d'autres stratégies qui sont : protection d'une forêt, ou plantation d'espèces diversifiée, ou RNA, ou agroforesterie, etc.. ?

4. Tâches des évaluateurs

Sur la base des entretiens avec les bénéficiaires, les partenaires et autres intervenants sur le terrain et les observations directes sur les sites des réalisations menées sur le terrain ;

Les tâches spécifiques de la mission d'évaluation finale sont les suivantes :

- analyser les documents de base (document de projet, plans de travail) et surtout les différents rapports périodiques produits du début du projet à nos jours ;
- évaluer le niveau d'exécution des activités par rapport à la programmation initiale, telle définie dans le tableau ci-dessus ;
- l'appréciation de l'efficacité, l'impact, la pertinence et la durabilité des activités mise en œuvre ;

- efficacité et leur adéquation avec les objectifs et les résultats attendus du projet ;
- discuter avec les partenaires (services de l'Etat, autorités locales, autres intervenants), les acteurs et les populations bénéficiaires (y compris les femmes et les organisations de base) sur l'approche du projet (partenariat, renforcement de capacités, responsabilisation de la population);
- évaluer l'efficacité des programmes de travail élaborés pour réaliser les objectifs du projet, en tenant compte de l'évolution des contraintes sociales et politiques propres à la zone d'intervention du projet ;
- évaluer et apprécier le **degré d'appropriation** des activités du projet et le **niveau d'implication des populations** à l'exécution du projet en général, et en particulier dans l'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales de gestion des ressources naturelles ;
- analyser l'impact des activités du projet (en rapport avec les besoins et aspirations des populations et des autorités locales) et leur cohérence avec le contexte institutionnel (décentralisation notamment) et la politique environnementale du Mali ;
- rédiger un rapport à soumettre à NITIDAE- Mali conformément au chronogramme de la mission.

5. Composition de l'équipe et profils des évaluateurs

L'équipe des évaluateurs sera composée d'experts suivants: un expert forestier spécialiste en gestion des ressources naturelles, un chef d'équipe, doté d'une expérience avérée en évaluation de projets, et un expert agroéconomiste ou agronome spécialiste en changement climatique, justifiant d'une connaissance suffisante des réalités socio-économiques du Mali, et plus particulièrement de celles de la zone d'intervention du projet. Ce dernier devra aussi jouir d'une expérience dans l'évaluation et l'analyse d'impacts socio- économiques de projets, et être sensible aux questions ayant trait au genre, au renforcement des capacités locales en vue de la pérennisation des actions menées.

Un des experts assurera la fonction de leader de l'équipe, et sera désigné comme responsable en dernier ressort de la qualité des résultats et de la production du rapport final.

Un membre de NITIDAE-Mali accompagnera la mission sur le terrain. Dans tous les cas, les consultants bénéficieront de l'assistance de NITIDAE-Mali à tous les niveaux, y compris la fourniture de la logistique de travail nécessaire.

6. Calendrier / Chronogramme

Date idéale de démarrage : 11 avril. La mission doit se terminer au plus tard le 5 mai et doit contenir au minimum 10 jours de terrain. Un premier draft du rapport doit être finalisé au plus tard le 25 avril.

A compter de la date de réception des observations éventuelles, les consultants déposeront leur rapport définitif dans les cinq jours suivants. Le rapport sera déposé en cinq(5) copies et sur une clé USB contenant le fichier du rapport en format Word.

7. Budget : Union Européenne

Le prix maximal autorisé pour réalisation de l'étude : l'évaluation finale du projet FORECO est de 5 800 000 F CFAHT/HD

8. Documents à mettre à la disposition de l'équipe d'évaluation

Les documents suivants seront, tout au moins ceux qui existent sous forme de fichiers, remis aux consultants une semaine avant le démarrage de la mission, pour leur permettre de se familiariser avec le projet.

Le Document du Projet

- Tous les rapports d'activités (semestriels et annuels), ainsi que les plans de travail
- La convention de financement du projet
- Les Conventions Locales de de partenariats
- Tous les rapports des sessions de formation
- Le rapport de l'étude diagnostique
- Cartes
- Bases ou tableau des plantations
- Données pépiniéristes
- Tout autre document permettant d'apprécier les actions du projet dans la zone d'intervention

9. Méthodologie:

L'offre technique inclura une description de l'approche méthodologique envisagée. Toutefois, la méthodologie qui sera proposée par l'équipe retenue sera discutée avec les principales parties prenantes lors de la réunion de briefing et pourrait être modifiée avant le démarrage de l'évaluation sur le terrain.

Des orientations méthodologiques pour l'évaluation des projets sont disponibles sur le site Internet d'EuropeAid consacré à l'évaluation des projets².

De manière générale, la méthodologie tiendra compte des points suivants:

a. Gestion et conduite de l'évaluation

L'évaluation est conduite par la coordination du projet à Bamako ; avec l'appui des autres partenaires locaux (Amassa).

b. Processus d'évaluation

Le processus de terrain et une phase de synthèse.

L'évaluation se déroulera en trois phases: une phase de démarrage et de documentation, une phase

10. RAPPORTS

Les rapports sont soumis à des exigences de qualité. Le texte du rapport doit être illustré, selon les cas, par des cartes, des graphiques et des tableaux.

Les rapports énoncés devront être établis par l'équipe d'évaluation avec au minimum les exigences suivantes :

Livrable	Nbre pages max (sauf annexes)	Principaux éléments	Calendrier pour la soumission	Format
Rapport de démarrage.	15 pages	- Problématique du projet; - Enjeux de la mission; - Méthodologie retenue; - Difficultés pressenties; - Plan de rencontre; - Calendrier estimatif;	Deux (2) jours calendriers suivant la réunion de briefing	Version électronique
Projet de rapport provisoire	40 pages	- respectant la structure exposée à l'annexe 3	21 ^{ème} jours calendriers suivant la réunion de débriefing	Version électronique
Rapport provisoire	40 pages	- respectant la structure de l'annexe 3. - incluant les commentaires de la coordination du projet. Et de l'ONG	26 ^{ième} jours calendrier après commentaires de la coordination du projet	Version électronique
Rapport final	45 pages	- respectant la structure de l'annexe 3. - intégrant les observations reçues des parties prenantes.	26 ^{ième} jours calendriers suivant la réception des observations.	Version électronique + version papier (05 exemplaires)

11. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

a. Contenu des offres:

L'offre technique devra contenir les éléments suivants :

- une méthodologie succincte de travail (3 pages max) pour la réalisation des objectifs et résultats attendus. Cette méthodologie devra également justifier le choix des experts et surtout insister sur leur complémentarité.
- Elle inclura également un calendrier de travail;
- le profil des experts;

L'offre financière devra contenir un budget détaillé de la prestation.

L'évaluation des offres se feront par une équipe d'experts après l'établissement d'une grille

b. Dépôt des offres :

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique aux trois adresses suivantes : à rh.mali@nitidae.org ; s.fadiga@nitidae.org et f.decoster@nitidae.org

Date limite du dépôt des offres : 9/4/2023 à 23h59